



Fiche Mémo

Légender et référencer une illustration

Dans tout devoir universitaire, lorsque j'utilise des illustrations, il est nécessaire d'en **indiquer la provenance** au moyen d'une **légende**. Si l'illustration n'est pas personnelle, l'utiliser sans en citer la source et l'auteur s'apparente à du plagiat !

> L'illustration



L'illustration a pour but :

- D'appuyer un propos.
- D'illustrer des chiffres.
- D'apporter une information.

Les types d'illustrations:

- Carte
- Photographie
- Graphique
- Dessin
- Schéma
- Montage
- Tableau

> Comment légender les illustrations ?

Pour faire une bonne citation, l'illustration insérée dans mon dossier doit comporter:



- ✓ **Au-dessus** : un titre précédé de la mention « Figure n° ».
- ✓ **En-dessous** : la source avec le respect des normes bibliographiques.
- ✓ **En lien dans la bibliographie** : la mention de l'illustration de façon détaillée.



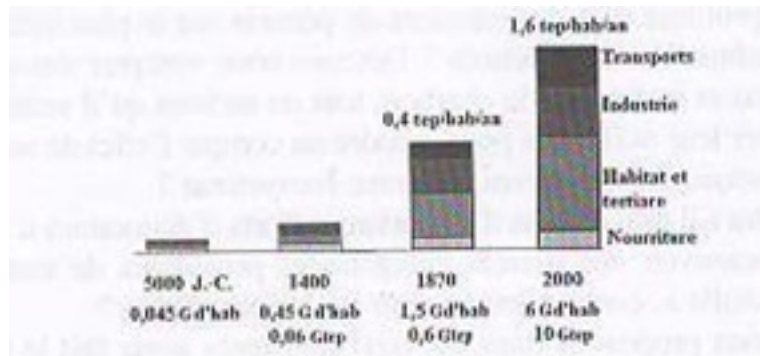
Parfois, l'illustration possède déjà un titre. Si celui-ci ne me convient pas exactement, je peux le modifier en NE DÉNATURANT PAS les propos de l'auteur !



> Modèle Lettres, Histoire, Géographie et Sciences Humaines

Légende

Figure 1 – Accroissement des besoins énergétiques



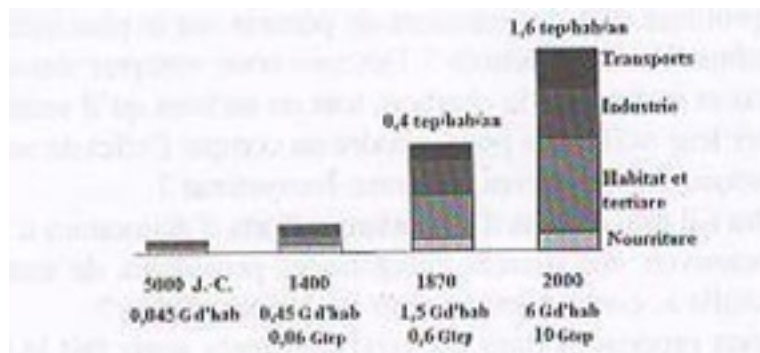
Référence
Bibliographique

Source : ACKET Claude et VAILLANT Jacques.
Les énergies renouvelables. Paris : Technip, 2011. p.2.

> Modèle Sciences, STAPS et Sciences Économiques (Harvard)

Légende

Fig. 1 : Accroissement des besoins énergétiques



Référence
Bibliographique

Source : Acket, C. et Vaillant, J. (2011),
"Les énergies renouvelables", Technip, Paris, p.2.

LE CAS DES DIAPORAMAS !



Les images doivent être légendées et référencées dans le logiciel de présentation (Impress, Powerpoint, Prezi ...).

Je n'oublie pas de faire une diapositive spéciale avec ces légendes et références à la fin de la présentation !



Pour aller plus loin.

UNIVERSITÉ EUROPÉENNE BRETAGNE. Atelier Plagiat, citation, paraphrase : citer du code, des images, des figures. In : *Formadoct UBL (Université Européenne de Bretagne)* [en ligne] [consulté le 21 janvier 2021]. Disponible sur : https://guides-formadoct.u-bretagne.fr/atelier_plagiat/code_image